

## Lettre de mission de la référente racisme et antisémitisme

Afin de sensibiliser et de promouvoir au mieux la lutte contre le racisme et l'antisémitisme au sein de la communauté universitaire (étudiantes et étudiants, agents administratifs, chercheuses et chercheurs) de l'UPEC, la référente racisme et antisémitisme est rattachée à la vice-présidente responsabilité sociétale de l'université.

Pour atteindre les objectifs précités, la référente racisme et antisémitisme exerce ses missions en concertation avec l'équipe présidentielle, les divers conseils de l'établissement et avec l'appui des directions administratives concernées (notamment DEVE, DRH, Direction de la communication, etc.).

Les missions de la référente racisme et antisémitisme consiste en les habilitations suivantes :

- Représenter l'UPEC dans le cadre du réseau national des référents racisme et antisémitisme de l'enseignement supérieur et de la recherche, et participer aux séminaires de ce réseau dont le Ministère de l'enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation assure le pilotage. Ces représentations seront discutées au préalable avec l'équipe présidentielle, notamment en ce qui concerne les enjeux inhérents à la représentation de l'établissement.
- Etre l'interlocutrice de la Délégation interministérielle de lutte contre le racisme et l'antisémitisme et de la haine anti-LGBT (DILCRAH) et représenter l'UPEC au sein du Comité Opérationnel contre le Racisme et l'Antisémitisme (CORA) présidé par le préfet.
- Maintenir en fonctionnement et améliorer si besoin, la cellule « stop violences » mise en place lors de la mandature précédente. Cette cellule permet en effet de recueillir les témoignages de toute personne, étudiants et étudiantes, agents administratifs, chercheurs et chercheuses, confrontées à une situation de violence, incluant le racisme et l'antisémitisme.
- Sensibiliser l'ensemble de la communauté universitaire, notamment à travers l'organisation de la semaine nationale d'action et d'éducation pour la lutte contre le racisme et l'antisémitisme à l'UPEC.
- Promouvoir les recherches, publications, enseignements, formations, séminaires, etc. ayant partie liée avec la problématique des racismes et de l'antisémitisme, en particulier lors de la semaine nationale d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme.
- Communiquer et rendre visibles les actions menées au sein ou en dehors de l'établissement en faveur de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme.
- Assurer le co-portage du Graduate Program for Equality, Diversity and Inclusion (GPEDI), dans le cadre du projet ERASME.
- Réaliser un diagnostic sur le racisme, l'antisémitisme et les discriminations à l'UPEC, à l'instar d'autres universités, et construire, à partir des résultats de cette enquête, un plan d'action permettant des réponses ciblées, parmi lesquelles la formation des personnels.
- Participer, dans le cadre du CEDIS (Comité d'éthique, de déontologie et d'intégrité scientifique) de l'UPEC, à l'analyse ainsi qu'au suivi des saisines relatives à la discrimination ou à des faits de racisme et d'antisémitisme.

La référente racisme et antisémitisme rend compte régulièrement de ses actions et propositions à l'équipe présidentielle et plus particulièrement à la vice-présidente responsabilité sociétale de l'université.